



## La MRC de Bellechasse débute l'élaboration de son PDZA!

La MRC de Bellechasse est fière d'annoncer le début du processus d'élaboration de son plan de développement de la zone agricole (PDZA).

Pour réaliser cette démarche, s'échelonnant sur une période de 18 mois, la MRC a procédé à l'embauche d'une nouvelle ressource, soit monsieur Justin Lamare. Ce dernier agira à titre de chargé de projet et sera assisté tout au long de la réalisation de ce projet par madame Catherine Bergeron, directrice du service de l'aménagement du territoire et de madame Marilyn Laflamme, agente de planification stratégique.

Ce projet sera réalisé en étroite collaboration avec de nombreux partenaires et acteurs du milieu, tels que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), l'Union des producteurs agricoles (UPA), les agriculteurs et agricultrices, les producteurs forestiers, les organismes de bassin versant, les acteurs du secteur agroalimentaire, etc. Les agriculteurs joueront un rôle primordial dans ce projet, puisqu'ils participeront à chacune des grandes étapes et seront consultés fréquemment au cours de la démarche.

L'élaboration du PDZA de la MRC de Bellechasse est rendue possible grâce à un soutien financier de 40 000 \$ octroyé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. La MRC assumera les autres frais liés à la réalisation du projet.

La MRC organisera deux soirées d'informations destinées aux producteurs agricoles et citoyens intéressés par la démarche. Les rencontres auront lieu dans les bureaux de la MRC de Bellechasse, au 100, rue Monseigneur-Bilodeau, à Saint-Lazare-de-Bellechasse. Le tout se déroulera le jeudi 15 mars et le mardi 20 mars 2018, à compter de 20 h pour les producteurs agricoles et les citoyens des municipalités de :

Jeudi 15 mars 2018, 20h	Mardi 20 mars 2018, 20h
<ul style="list-style-type: none"><li>• Beaumont,</li><li>• Honfleur,</li><li>• La Durantaye,</li><li>• Saint-Anselme,</li><li>• Saint-Charles-de-Bellechasse,</li><li>• Sainte-Claire,</li><li>• Saint-Henri,</li><li>• Saint-Michel-de-Bellechasse,</li><li>• Saint-Vallier.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Armagh,</li><li>• Notre-Dame-Auxiliaire-de-Buckland,</li><li>• Saint-Damien-de-Buckland,</li><li>• Saint-Gervais,</li><li>• Saint-Lazare-de-Bellechasse,</li><li>• Saint-Léon-de-Standon,</li><li>• Saint-Malachie,</li><li>• Saint-Nazaire-de-Dorchester,</li><li>• Saint-Nérée-de-Bellechasse,</li><li>• Saint-Philémon,</li><li>• Saint-Raphaël.</li></ul>

S'il vous est impossible de vous présenter à la date convoquée, vous pouvez assister à l'autre rencontre sans problème.